

Sujet de stage Master 2 PPS

Année universitaire : 2024-2025

Encadrants : Abdou Y. Omorou (yacoubou.omorou@univ-lorraine.fr) et Florian Manneville (florian.manneville@univ-lorraine.fr)

Lieu du stage : UMR 1319 INSPIIRE, Campus Brabois santé, Faculté de Médecine, Maïeutique et métiers de la Santé, 9 Avenue de la Forêt de Haye - BP 20199, 54505 Vandœuvre-lès-Nancy

Titre du stage : Préparation d'actions visant la promotion de la santé mentale des agriculteurs du Grand-Est

Contexte : Les agriculteurs représentent une population exposée au risque de développer des problématiques liées à leur santé mentale. Ces problématiques sont la conséquence d'une multitude de déterminants (e.g., économiques, politiques, climatiques) insuffisamment connus dans le contexte français. C'est pourquoi le projet CAGRIMENT (Favoriser le développement de la Capacité d'AGir des agRIculteurs pour améliorer leur santé MENTale) a été initié début 2024 dans le Grand-Est. Ce projet se déroule sur deux années (cf. Figure 1) et vise à réaliser une démarche de santé publique, débutant par un diagnostic de la santé mentale des agriculteurs (1^{ère} année : questionnaires et entretiens), et se poursuivant par une identification des déterminants de cette santé, afin de co-construire des actions de promotion de la santé mentale des agriculteurs lors de plusieurs séminaires de travail (2^{ème} année : co-construction des actions).

L'objectif du stage sera de **préparer et mettre en œuvre la co-construction d'actions visant la promotion de la santé mentale des agriculteurs du Grand-Est.**

L'étape de co-construction nécessite de réaliser plusieurs étapes en amont qui représentent les objectifs opérationnels du stage proposé :

- Réaliser un sociogramme des acteurs de la santé mentale des agriculteurs : ce point consiste à recenser et représenter graphiquement l'ensemble des acteurs de la santé mentale des agriculteurs, dans le Grand-Est, afin de les faire participer à la co-construction des actions. Il peut s'agir des agriculteurs eux-mêmes, d'associations, de syndicats, des caisses de MSA, de chercheurs, d'experts en évaluation d'actions en santé publique, etc.
- A la suite du point précédent, le stagiaire pourra solliciter les acteurs identifiés afin de les inviter à la co-construction des actions.
- Recenser les actions, dispositifs, outils existants visant à promouvoir la promotion de la santé mentale des agriculteurs. Il est important de capitaliser sur les réponses existantes afin de les optimiser, plutôt que d'en créer de nouvelles.

- Participation à la préparation des éléments nécessaires à la co-construction des actions de promotion de la santé mentale des agriculteurs

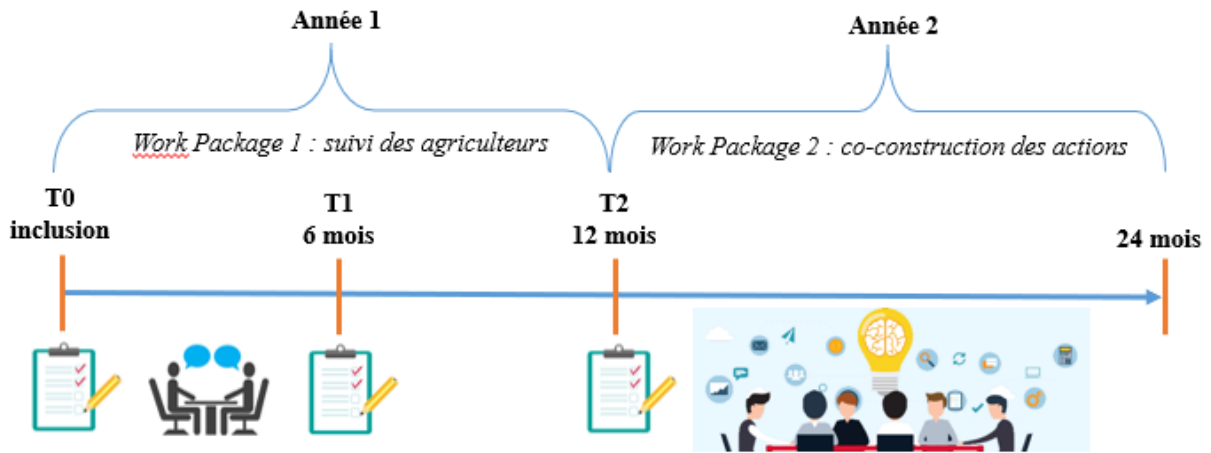


Figure 1. Représentation schématique du déroulé du projet CAGRIMENT